



L'ELSP, énième victime de « LA CROISIÈRE S'AMUSE » !

CP Poitiers-Vivonne

17 Octobre 2022

L'UFAP Unsa JUSTICE condamne l'utilisation du véhicule dédié aux patrouilles de l'ELSP à des fins récréatives durant le week-end du 15 au 16 Octobre, privant les agents en service de leur outil de travail.

Il est important de soutenir les agents qui représentent l'établissement à l'extérieur. Cependant, pouvons-nous accepter de voir sacrifier les missions relatives à la sécurité pénitentiaire de notre établissement sur l'autel des loisirs et du plaisir ?

Pour le bureau local de l'UFAP UNSa Justice, la réponse est clairement **NON !**

La direction a préféré faire le choix de priver l'ELSP de son véhicule que de louer un véhicule à destination de cette activité ! Par cette décision prise, devons-nous comprendre qu'une activité de badminton est prioritaire aux missions confiées à l'ELSP surtout durant le week-end ?

Pour rappel, les patrouilles effectuées par les agents de l'ELSP en véhicule ont permis l'interpellation d'au moins trois individus ayant commis des infractions sur le domaine pénitentiaire mais aussi, de ralentir l'activité de ces contrevenants temporairement en plein jour.

L'UFAP Unsa Justice demande à la direction de cesser de prendre des décisions entravant le travail des agents dans l'exécution de leurs missions.

L'UFAP Unsa Justice souhaite une meilleure prise en compte des besoins des personnels.

L'UFAP Unsa Justice soutient les agents dans leurs actions qui contribuent chaque jour à maintenir la sécurité sur leur lieu de travail.

Le Bureau Local UFAP Unsa Justice